



## **Herméneutique du signifié de puissance et phénoménologie en contexte des prépositions *sur* et *dans* en presse écrite francophone au Cameroun**

---

**François Guillaume TABI MANGA**  
Université de Yaoundé 1- Cameroun  
[francoistabi@live.fr](mailto:francoistabi@live.fr)

**Résumé :** Les prépositions *sur* et *dans* font partie des mots dits « grammaticaux » ou « transprédicatifs » qui résistent le plus à une analyse syntactico-sémantique. En témoigne la difficulté avec laquelle on se heurte à la recherche des indications sur leur *signifié*. Contrairement aux mots dits lexicaux qui doivent leurs valeurs discursives au contexte, certains mots grammaticaux, comme les prépositions possèdent un sens (signifié de puissance) qui leur est propre comme le souligne Guillaume (1919, p.34) « Du côté de la puissance, règne l'unité [...] telles les prépositions qui ne reçoivent pas leur sens de l'impulsion contextuelle. ». C'est dans ce sens que cet article se donne comme objectif de déterminer la valeur fondamentale commune (*signifié de puissance*) à *sur* et à *dans* qui permet de sélectionner un complément qui leur est adapté et de relier correctement ce signifié à leurs valeurs d'emplois (spatiale, temporelle et notionnelle) en discours (*signifié d'effet*). Quel est le *signifié de puissance* commune à *sur* et à *dans* qui impose à leurs compléments (syntagme prépositionnel) une pluralité de significations souhaitées selon la visée du discours ?

**Mots clés :** prépositions, transprédicatifs, syntactico-sémantique, signifié de puissance

**Abstract:** The prepositions on and in are part of the so-called "grammatical" or "transpredicative" words which most resist syntactico-semantic analysis. This is evidenced by the difficulty with which we come up against the search for indications on their meaning. Contrary to the so-called lexical words which owe their discursive values to the context, certain grammatical words, like the prepositions have a meaning (signified of power) which is proper to them as underlined Guillaume (1919: 34) "On the side of power, reign l 'unity [...] such as prepositions which do not receive their sense of contextual impulse. " It is in this sense that this article aims to determine the common fundamental value (signified of power) to on and to in which allows to select a complement which is adapted to them and to correctly relate this signified to their values of uses (spatial, temporal and notional) in discourse (signified of effect). What is the signified of power common to on and to in which imposes on their complements (prepositional phrase) a plurality of desired meanings according to the aim of the discourse?

**Keywords:** prepositions, transpredicatives, syntactico-semantics, signified of power

## Introduction

Il s'agit dans ce travail de suggérer une approche différentielle du *signifié de puissance* des prépositions *sur* et *dans*. Pour ce faire, nous avons opté pour deux cadres théoriques complémentaires, la psychomécanique du langage et la pragmatique (analyse syntactico-sémantique des prépositions). Ces deux théories nous ont permis d'inscrire notre analyse syntaxique et sémantique dans une démarche liée, à la fois, à la description syntaxique en discours (phénoménologie) et à l'interprétation (herméneutique) en contexte de ces outils de relation. Afin de déterminer leur sens (signifié de puissance) commun, leur identité en langue (idéogenèse), leurs normes d'emploi (discours effectif) et leur interprétation en contexte. En effet, la psychomécanique du langage propose l'idée d'un *signifié de puissance* unique en langue, siège de la provision en termes de potentialités et l'hypothèse d'une polysémie contextuelle (signifiés d'effets). La pragmatique, à travers l'analyse syntactico-sémantique de Mélis (2003), quant à elle, nous offre une définition « plus spécifique du statut des prépositions ». Elles sont des mots, selon Moignet (1981, p.17), dits « transprédicatifs » car « la préposition et la conjonction ont en commun le fait qu'elles servent à mettre en rapport deux éléments appelés le support d'avant et le support d'après ».

Entendons par support d'avant, le syntagme qui précède la préposition et support d'après, le syntagme qui suit la préposition (son complément). C'est cette capacité, pour les prépositions, d'être des liants et têtes de syntagme (phénoménologie en contexte, sélection syntactico-sémantique), qui leur permet de sélectionner un complément sémantiquement adossé sur leur signifié fondamental (signifié de puissance). Autrement dit, la préposition sélectionne son complément, car elle en est la tête (syntagme prépositionnel) et lui impose un sens en contexte, car elle possède en son sein, un signifié de puissance unique, fondamental en langue, modifiable selon le contexte. Cette modification de son sens, n'est pas une annihilation de sa sémantèse originelle, mais une actualisation sélective selon la visée immédiate du discours.

Il s'agira donc, de décrire le fonctionnement de la préposition (transprédicative), son rôle de tête du syntagme prépositionnel, sélectionneur de son complément (sélection syntactico-sémantique), aspect phénoménologique puis de trouver la zone de signification commune (signifié de puissance) que partagent les prépositions *sur* et *dans*, herméneutique du signifié de puissance. En ce qui concerne l'organisation structurel (le plan) de cette analyse, nous avons souhaité accorder de l'importance aux notions théoriques comme il se doit en toute épistémologie ou approche de type onomasiologique, car elle permet d'identifier dans le discours des éléments qui relèvent de la sémasiologie.

Relativement au choix du corpus (des journaux), il faut dire qu'il a été ciblé. N'ont été sélectionnés que ceux qui, selon la taxinomie d'Onguene Essono

(2012, p.1), sont considérés comme grands journaux. Notre corpus est donc constitué des journaux suivants : *Le Soir* (LS), *Le Miroir* (LMir), *Le Messager* (LM), *Mutations* (Mut.), *Aurore Plus* (AP), *Repères* (R), *Le Devoir* (LD), *Kalara* (K), *L'Oeil du sahel* (LODS) et *Cameroon Tribune* (CT). Ces journaux sont considérés dans la typologie d'Onguene Essono (2012) comme étant des « *grands journaux* » parce que caractérisés comme tels car

Ils sont plus stables et tenus par des hommes d'affaires et des universitaires. Ils paraissent quotidiennement et présentent une structure organique cohérente et homogène. Il est à noter que La Météo (LMét) et l'Oeil du sahel (LODS) qui « présentaient outre la même ergonomie, une qualité linguistique relativement identique et moyenne » ont fait évoluer substantiellement leur qualité d'écriture au point d'égaliser les 'grands journaux'.

Onguene Essono (2012, p.1)

C'est donc les journaux précités qui représentent en termes de qualité la meilleure expression française locale. C'est dans cette optique qu'est formulée l'analyse qui suit.

### 1. Définition classique et propriétés typiques de la préposition

La tradition grammaticale s'accorde à caractériser la préposition comme un mot de relation, ainsi Dubois et al. (1994 : 420) écrit-il : « la préposition est un mot invariable qui a pour rôle de relier un constituant de la phrase [= le complément de la préposition] à un autre constituant ou à la phrase tout entière ». Dans la suite du même article, les auteurs précisent les rapports entre les trois termes, qui semblent occuper le même rang. La préposition et son complément forment « une unité dont les éléments entretiennent des rapports plus étroits qu'avec le reste de la phrase », c'est-à-dire un groupe prépositionnel. Denis et Sancier-Chateau (1994, p.300) d'ajouter « Ce dernier entretient avec la phrase ou un de ses constituants une relation de dépendance » ou selon Riegel et al. (1994, p.369) « d'intégration ». Cette définition s'applique sans aucun doute à la majorité des emplois des prépositions, Les propriétés principales se retrouvent dans des exemples représentatifs comme:

(1a) Il déposa la statuette *sur* l'armoire. (LM 1711, p20)

(1b) Il la verra *dans* quatre heures. (R 040, p 9)

(1c) La porte *de* la maison a été trouvé ouverte. (R 040, p3)

(1d) Le dernier exposé portait *sur* « l'organisation matérielle de la classe ». (Mut 2870,p.6)

(1e) La session d'ouverture des offres aura lieu le 15/02/11 à 12 heures *dans* les locaux de la CDC Staff Club Bota-Limbe (CT 9763/5964, p 9).

Un examen quelque peu plus attentif de ces cas permet de dégager des propriétés plus précises que l'on attribue communément à la préposition. Un premier ensemble de propriétés concerne la relation qui lie la préposition avec son complément :

- La première propriété est celle qui veut que la nature du complément soit un groupe nominal.
- La seconde propriété est que ce complément est obligatoire, unique et postposé.
- La troisième propriété est que le complément est sélectionné par la préposition qui détermine au complément certaines propriétés syntaxiques et exerce sur lui des contraintes sémantiques.
- La quatrième propriété est le lien qui existe entre eux. La préposition assure la cohérence du groupe et fonctionne comme une barrière protégeant le complément de certaines opérations syntaxiques.
- La cinquième propriété est celle où la préposition fonctionne comme tête du groupe qu'elle forme avec son complément et peut, dès lors, recevoir un spécificateur de degrés :

(1f)

Nous les avons vus *un peu avant* midi. (LD0106, p5).

Ces propriétés peuvent être captées dans la représentation syntaxique suivante, dans laquelle R représente la préposition, GN son complément, Spéc. Le spécificateur de degré et GP le groupe prépositionnel :

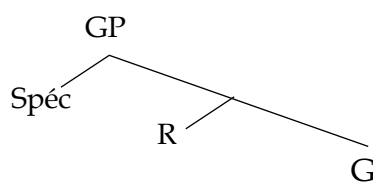


Schéma 1 : Représentation syntaxique des propriétés de la préposition et de son groupe prépositionnel

On peut résumer les propriétés de la préposition par cette perception du Trésor de la Langue Française (1960):

Dans un énoncé X+ préposition (R) +Y, le morphème R est une préposition s'il remplit les conditions suivantes : c'est un morphème invariable. Il régit l'élément Y, qui est de nature nominale ou équivalente (infinitive, participiale). Y et R forment le groupe prépositionnel. Son apparition est

liée à l'insertion de Y (complément / régime de la préposition) dans une construction X de rang supérieur. R possède un sens propre qui, avec le contexte, permet d'indiquer la nature de la relation entre X et Y (son apport sémantique consiste généralement à préciser les circonstances – locatives, temporelles, etc. – dans lesquelles la relation syntaxique s'établit).

Langue Française (1960, p.530)

Un second ensemble de propriétés concerne la relation du groupe prépositionnel avec les autres constituants de la phrase en particulier, avec l'élément dont il dépend et qui sera appelé tête externe :

- La première propriété est : la tête externe sélectionne la préposition et par son intermédiaire, l'ensemble du groupe.
- La deuxième est : la préposition et le groupe prépositionnel apparaissent nécessairement dans la dépendance d'une tête externe ; celle-ci peut se situer au niveau de la phrase ou être un constituant phrastique.
- Dans l'exemple 1.a le groupe introduit par *sur* dépend du verbe, alors que dans l'exemple 1.b, la préposition *dans* est à rattacher à la phrase par son lien avec son complément qui exprime la temporalité. L'exemple 1.c enfin contient une préposition qui dépend d'un nom.
- La troisième propriété implique également qu'un groupe prépositionnel ne peut apparaître comme indépendant. La préposition assure dès lors l'intégration du groupe et est indispensable à la bonne formation de l'ensemble.
- La définition classique, présentée plus haut et les propriétés qui la concrétisent semblent avoir le statut d'évidence.

Il convient désormais de jeter un regard sur les liens concrets existants entre la préposition et son complément.

### **1.1 La préposition sélectionneur de son complément**

En français, la cohésion de la préposition et de son complément est forte. L'examen des propriétés qui caractérisent le rapport entre la préposition et son complément a permis de nuancer le tableau des propriétés habituellement attribuées à la préposition. Il en ressort que la préposition sélectionne bel et bien un complément, dont elle détermine la construction et avec lequel elle forme un groupe à cohésion forte. Il se confirme donc que la préposition est bien la tête du groupe prépositionnel. La définition classique permet d'attribuer à la préposition quatre propriétés qui réfèrent à son intégration dans des structures englobantes : la phrase, le groupe verbal, le groupe adjectival ou le groupe nominal. La première signale que *la tête externe* sélectionne la préposition et que son complément n'est pas soumis à une sélection directe, mais tout au plus à une sélection indirecte, par l'intermédiaire de la tête prépositionnelle. La propriété suivante, stipule en plus qu'une préposition introduit toujours un groupe qui dépend d'une tête externe (visée du discours). Ainsi, la préposition assure l'intégration du groupe dans cette structure. Ceci implique que la

préposition est indispensable à la bonne formation de la structure globale. Avant de vérifier la validité de ces diverses propriétés, il importe de préciser certains mécanismes qui assurent la mise en rapport de la préposition et de la tête externe à laquelle elle se rattache, en particulier le mécanisme de sélection.

### 1.2 Les trois modes de sélection de la préposition

Si la préposition est la tête du groupe prépositionnel, c'est elle qui est sélectionnée lors de l'intégration du groupe dans la structure globale, cette sélection peut se faire selon trois modes distincts illustrés par les exemples suivants empruntés à Melis (2003, p.27) :

(2a)

*Selon* la météo, des averses violentes perturberont la circulation *pendant* plusieurs jours *dans* la région de Toulouse,

(2b)

Pierre compte *sur* ses amies,

(2c)

L'église *de* Quévilly a été classée monument historique.

Dans l'exemple 2.a, les trois prépositions mises en évidence semblent s'intégrer dans la phrase en vertu de leurs propriétés sémantiques et syntaxiques intrinsèques et des facteurs situés au niveau de la structure matrice. Ces facteurs témoignent d'un processus de sélection syntactico-sémantiques. L'exemple 2.b illustre un processus différent : la sélection de *sur* dépend de la présence du verbe *compter*, on pourra parler d'un mode de sélection lexical. En 2.c enfin, la sélection de la préposition *de* est d'ordre structurel : les compléments du nom peuvent, être introduit par *de*. Nous nous contenterons uniquement, dans notre analyse, de la sélection syntactico-sémantique, qui est le cadre de référence de notre analyse phénoménologique en contexte. Il convient d'examiner ce mode de sélection de plus près afin de mieux saisir la manière dont une préposition et son complément viennent s'intégrer dans une structure plus complexe.

### 1.3 La sélection syntactico-sémantique

Le mode de sélection syntactico-sémantique est généralement associé, aux emplois libres des prépositions, c'est-à-dire aux emplois comme tête d'un complément accessoire, dit circonstanciel, ou d'un adjectif du nom. Le facteur sélectionnant est, dans le cas des groupes prépositionnels qui viennent s'intégrer à la phrase, une caractéristique générale de leurs architectures comme l'aspect, le temps ou la modalité. L'exemple 2.a permet d'illustrer les mécanismes en jeu ; ainsi l'exclusion de *selon la météo* dans certaines subordinées montre-t-elle que l'intégration de ce constituant est soumise à des contraintes : la structure matrice doit être marquée pour des propriétés

énonciatives, absentes de la sous-phrase complétive d'un verbe comme *craindre*, comme dans l'exemple suivant chez Melis (2003, p.28).

(3)\* Les organisateurs de l'épreuve craignent que de violentes averses perturbent, *selon la météo*, la circulation.

L'intégration du complément aspectuel *pendant plusieurs jours* est, elle aussi, soumise à des conditions précises au niveau de la matrice ; celles-ci affectent avant tout le lexème verbal. Le locatif enfin est également contraint par des propriétés phrastiques puisqu'il s'interprète en fonction du temps verbal, alors que le locatif dans la phrase empruntée à Melis (2003, p.28)

(4)\* Il a touché son adversaire *au* bras droit.

ne fait pas référence aux propriétés phrastiques, mais uniquement aux composantes du groupe verbal, au sens étroit du terme : le verbe et son complément. Les contraintes ont donc une double nature : elles font référence à la structure de la matrice et à ses propriétés sémantiques. Pour que la préposition puisse intégrer le groupe dont elle est la tête dans la matrice, il faut qu'elle soit compatible avec les contraintes. Or, cette compatibilité se calcule non par référence à la préposition isolée, mais par référence à la valeur du groupe prépositionnel, obtenu de manière compositionnelle à partir de la préposition et de son complément. Le cas de *pendant* permet de mettre aisément en évidence cet aspect. La préposition évoque systématiquement *l'idée de durée* ; celle-ci sera toutefois spécifiée grâce aux propriétés véhiculées par le complément. Si le complément combine une expression quantitative et un nom temporel (*plusieurs jours, quatre mois*), il définit une quantité de temps et le groupe prépositionnel dans son ensemble prend une valeur aspectuelle. Si, cependant, le complément réfère à un intervalle (*pendant la matinée, ces quatre mois*), la combinaison avec *pendant* définit un intervalle sur l'axe du temps. Les conditions d'intégration en seront fondamentalement modifiées, puisque les conditions relatives aux compléments temporels se déterminent au niveau du temps, tandis que les conditions propres aux compléments aspectuels se situent principalement dans le groupe verbal. De ce fait, nous pouvons nous poser la question de savoir : quel est donc le sens fondamental (signifié de puissance) commun aux prépositions *sur* et *dans* ?

## 2. Le signifié des prépositions

Il est question pour nous ici de répondre au questionnement relatif au traitement de la polysémie dans le domaine des prépositions et sur la question de leur unité sémantique. L'expression guillaumienne *signifié de*

*puissance* présente cet avantage, par rapport à d'autres dénominations comme *valeur fondamentale* ou *valeur intrinsèque*, qu'elle indique bien de quoi l'on veut parler et quel niveau l'on vise en l'employant. Aussi est-ce désormais de cette expression que nous nous servons, ou de sa forme abrégée : signifié. *Signifié* implique qu'on se réclame d'une théorie du signe de type saussurien, *puissance* renvoie à l'idée que les signes existent à deux niveaux distincts, celui de la puissance et celui de l'effet, en *langue* et en *discours*, (discours en effecton ou réalisé), hors emploi, en tant qu'éléments du système dont ils font partie et dans l'acte de langage, en tant qu'éléments intégrés à un contexte qui détermine leur valeur d'emploi. L'expression implique aussi l'idée d'unité du signifié. Un examen de l'usage qui en a été fait en linguistique guillaumienne révélerait sans doute qu'elle n'est jamais employée au pluriel et cet usage est conforme à la pensée de Guillaume, exprimée par lui et citée par Cervoni (1984), à savoir que

[...] du côté de la puissance, règne l'unité, même si, du côté de l'effet, c'est plus souvent la multiplicité que l'on rencontre, la plupart des signes étant polyvalents et permettant une multitude d'effets.

Cervoni (1984, p.141)

La théorie unitaire du signifié des morphèmes ne recueille pas l'adhésion de tous les linguistes. Nous évoquerons brièvement le débat auquel elle a donné lieu avant d'examiner les problèmes que pose-le signifié des prépositions tel qu'il est conçu par les partisans de l'unité sémantique.

### **2.1 La théorie unitaire du signifié des morphèmes**

Le fondement de la théorie unitaire est le postulat qui voudrait qu'il existe une cohérence profonde de la langue. Ce serait une incohérence selon Cervoni :

Qu'au même signifiant soient associés, au niveau de la langue, plusieurs signifiés différents, voire des signifiés multiples, éloignés les uns des autres, ou même contradictoires – ce que sont parfois les effets de sens d'un même morphème.

Cervoni (1984, p.141)

Ce postulat, celui de la cohérence de la langue et de l'existence d'un signifié pour tous les morphèmes, est déjà, dans une large mesure, contenu en germe dans l'idée que la langue est un système, du moins si l'on donne à cette idée toute sa rigueur et toute sa portée. Mais la référence à Saussure (1916), ne suffit pourtant pas pour indiquer précisément quelle est la source de la théorie unitaire. Outre l'idée de système, c'est l'idée qui prône que le signe n'est pas totalement arbitraire. Ce point est mis en lumière par Pottier (1962, p.32) : «la relation signifiant-signifié [...] est généralement raisonnablement



conditionnée », ce qui implique avant tout qu'à un signifiant unique correspond un signifié unique. Le fait que la tendance à la double unicité se manifeste particulièrement dans le domaine des signes au rôle essentiellement grammatical est à mettre en rapport avec la constatation, selon Cervoni (1984, p.142), du fait que « L'homonymie y est moins bien tolérée que dans le domaine du lexique : La grammaire s'en arrange moins bien, car le contexte et la situation y sont moins directement impliqués. » Autrement dit, les risques d'ambiguïté, nuisibles pour la communication, seraient plus grands en cas d'homonymie des morphèmes.

Dans ce débat, il convient, à notre avis, d'insister sur un point : l'idée de l'unité du signifié des morphèmes est effectivement un *a priori*. Il n'existe pas d'argument décisif en sa faveur, pas de preuve. Mais il nous paraît contraire à l'esprit de la science contemporaine de considérer le manque de preuve comme une raison de renoncer à certaines hypothèses. Ce qui fait l'intérêt d'une hypothèse, c'est sa fécondité. Or on ne peut nier celle de la théorie unitaire des morphèmes si l'on compare les résultats auxquels sont parvenus les linguistes qui l'ont adoptée et ceux qui l'ont rejetée. C'est pourquoi, malgré les problèmes que posent le discernement et la formulation du signifié, Pottier (1962, p.4) a pu dire que : « L'exercice vaut la peine d'être tenté ». La question que l'on se pose est celle de savoir : si les prépositions peuvent être en même temps porteuses d'une pluralité de sens au vu du contexte et en même temps être porteuses d'un unique sens en toute circonstance phrasique ?

## **2.2 L'unité sémantique de la préposition**

Après avoir vu que tous les morphèmes ont, dans leur lexigénèse, un signifié propre, nous allons maintenant aborder cette problématique de manière plus concrète. Melis (2003) aborde la question de l'unité sémantique de la préposition en se posant cette question : existe-t-il, pour chaque préposition, un emploi qui soit central, fondamental, et si oui, quel est le rapport entre cet emploi et les autres emplois ? En premier lieu, l'on constate que la réponse à cette question dépend de ce qu'on entend par *central* ou *fondamental*. Est-ce selon, Melis (2003, p.94), : « L'emploi le plus concret, le plus riche en traits, le mieux connecté aux autres emplois, le moins contraint, le plus fréquent, le plus ancien ? ». L'importance de cette question est uniquement surpassée par sa complexité. En gros, deux approches s'affrontent. Les défenseurs de la polysémie horizontale, liée à la théorie localiste, voient l'unité sémantique de la préposition dans le principe de ressemblance de famille qui organise et relie les différents emplois par le moyen de prototypes sémantiques, nous n'allons pas la développer ici. La polysémie verticale, par contre, postule pour une seule valeur fondamentale, abstraite, dont les emplois réels d'une préposition sont des instanciations concrètes (thèse guillaumienne du signifié de puissance). On

voudrait également y ajouter le défi, aussi considérable, d'arriver à une définition satisfaisante du vrai sens du niveau abstrait et sous-jacent.

On aurait ainsi, pour des prépositions comme *sur* ou *dans*, des dizaines de significations, qui seraient entièrement déterminées par le contexte et où la langue ne jouerait aucun rôle (thèse localiste). Une telle diversité qui refuse en quelque sorte à la langue toute forme de détermination sémantique et qui confond même celle-ci avec le discours, ne permet pas de rendre compte d'un fait fondamental, qui est le suivant: pourquoi, si chaque préposition est douée d'un sens particulier et si l'on peut admettre, par exemple, une vingtaine de sens différents pour des prépositions comme *sur* et *dans*, est-il possible, par une démarche inductive, de retrouver derrière des «sens» spécifiques, classés comme sens à part entière par les tenants de cette approche, un unique signifié duquel peut être dérivé l'ensemble des sens prétendus ?

### **3.3 La polysémie verticale : approche guillaumienne**

La théorie de la polysémie verticale cherche à résoudre le problème de l'unité sémantique de la préposition par une distinction nette entre signification concrète et abstraite. Dans cette optique, il existe deux niveaux foncièrement différents : un niveau de surface, où les emplois concrets de la préposition s'inscrivent avec leurs significations contextuellement déterminées et un niveau de base, où la signification abstraite, hors contexte, de la préposition est codée. Cette représentation d'un sens général et abstrait est ainsi a priori ni spatiale, ni temporelle, ni figurée (fonctionnelle/notionnelle). Plutôt elle développe ces significations spécifiques en interaction avec plusieurs facteurs présents au moment de l'énonciation, telles les propriétés du domaine d'emploi et celles de la cible ou du site. L'analyse en deux niveaux accorde par conséquent un statut égal à tous les emplois de la préposition observables dans le langage. Le défi, pour le linguiste travaillant dans ce cadre théorique, remarque Melis (2003, p.96), « est de rendre compte des conditions qui produisent les effets de sens du niveau de surface. ». Nous nous situons, préférentiellement, dans cette perspective. C'est pour cela que nous convoquons la polysémie verticale, celle de la recherche de l'existence d'un signifié unitaire commun des prépositions *sur* et *dans*.

### **3. L'idéation de localisation comme signifié de puissance des prépositions *sur* et *dans***

Il s'agit ici de proposer une compréhension du signifié des deux prépositions *sur* et *dans*. L'étude sémantique des prépositions par la psychomécanique du langage, propose l'idée d'un signifié de puissance unique et l'hypothèse d'une polysémie contextuelle. Il s'agira donc de voir ici comment l'on peut analyser le signifié de ces prépositions. On déterminera dans cette perspective une valeur fondamentale en langue de laquelle découle l'ensemble

des sens que peuvent prendre ces prépositions en discours. Cette valeur est *l'idéation de localisation* ou *idée de localisation*. En effet, les prépositions *sur* et *dans* partagent une zone de signification commune. Elles expriment le lieu et la localisation ou le positionnement relativement à une cible et un site. Le lieu est l'endroit où l'on est ou l'endroit où se trouve quelque chose. La localisation est définie selon le Le Robert (1998, p.330) comme étant : « l'action de localiser, de déterminer les coordonnées géographiques d'objets ou d'individus, ou leur adaptation à un milieu ou une région précise. Action de limiter l'extension de quelque chose ; fait d'être limité : localisation d'un conflit. ». Autrement dit, elle est la position de quelqu'un ou de quelque chose par rapport à un point de repère. On exprime la localisation avec des prépositions dites de « lieu » : *sur*, *dans*, *sous*, *au-dessus*, *au-dessous*, *derrière*, *devant*, *entre*, *contre*, *à côté de*, *à gauche*, *à droite*, *près de*, *loin de...* ». Si l'on déclare qu'elles expriment en langue *l'idée de position* par rapport à un site et une cible, il nous faut définir ces deux concepts essentiels dans la détermination du signifié de ces prépositions. Selon Vandeloise :

La cible est une information nouvelle cependant que le site est une information ancienne. De plus, alors que la cible est petite ou difficile à repérer, le site est généralement massif et moins facile à distinguer. Enfin, la cible est souvent mobile ou susceptible de bouger, cependant que le site est immobile et stable.

Vandeloise (1986, p.34)

De ce fait, dans l'exemple pris de Pottier (1962, .128) : « Pierre dort **dans** le jardin », la cible est *Pierre dort* et le site *Le jardin*. La préposition *dans* exprime la localisation de Pierre dans un espace géographique bien circonscrit. En outre, le terme A est le référent (*Pierre dort*), le terme B (*dans le jardin*), le référé. La préposition est un élément de subordination entre référent et référé. Elle porte en elle l'idée de localisation, c'est dans ce sens qu'elle sélectionne un complément de lieu (le jardin). Ainsi, posé, *l'idéation de localisation* des prépositions *sur* et *dans* en représentation (en langue selon la terminologie guillaumienne) s'exprime en discours en trois valeurs selon la visée du discours. Il s'agit des valeurs spatiales, temporelle et fonctionnelle. Ainsi, si l'on prend les emplois suivants de *dans* :

(5a) Après avoir serré la main à toutes ces personnalités, le chef de l'état est entré **dans** la loge présidentielle. (CT 9763/5964, p10).

(5b) Cet opus qui sera sur le marché **dans quelques semaines** est un véritable coup de gueule comme l'indique son titre - (LM N° 1711, p4).

(5c) La deuxième image est celle du président Camerounais redécouvrant son pays après une longue absence, juste pour se faire reconduire *dans son pouvoir absolu à la tête de l'État et de la République*. (LM1711, p9).

On voit que, derrière des valeurs aussi variées que la spatialité 5.a (le *GP* est un locatif spatial clos), la temporalité 5.b (le *GP* est un locatif temporel exprimant le moment de l'action en indiquant l'espace-temps qui sépare ce moment où l'on parle, où l'on pense, du moment qui advient) et la valeur notionnelle 5.c (le *GP* est un locatif notionnel/fonctionnel qui précise la situation d'un élément qui est intégré à un ensemble déterminé), on peut retrouver un signifié unique, qui est *l'idéation de localisation*. En effet, la préposition, en référence au Robert (1998 :330), dans l'exemple 5.a, exprime l'idée d'une localisation de quelqu'un dans un espace géographiquement ciblé. Le site est *la loge* et la cible le *Chef de l'Etat*. La préposition dans l'exemple 5.b exprime l'idée d'une localisation temporelle car le site *quelques semaines* exprime la temporalité et la cible *Cet opus* est le référent à cette temporalité. La préposition *dans* exprime donc une idée précise de *localisation temporelle*. Et enfin, la préposition dans l'exemple 5.c exprime l'idée d'une localisation notionnelle car le complément déterminatif de la valeur locative de *dans* (le site *une rare démonstration de cohérence et d'engagement diplomatique*) précise la situation d'un élément qui est intégré à un ensemble déterminé. Le site précise bien la situation d'un élément qui est intégré à un ensemble déterminé (la cible). Ici, il s'agit le site s'intègre à la cible le *Président Camerounais*. Dans ces exemples, la préposition *dans* exprime fondamentalement *l'idéation de localisation* à travers des valeurs spatiales, temporelles et notionnelles.

De même, pour *sur* :

(6a) *Sur le sol*, un appareil électrique pour allumer les explosifs était abandonné par les assaillants. (Mut 2870, p8)

(6b) Les grands projets s'échelonneront *sur les dix prochaines années*. (LD 0106, p9)

(6c) Le PAN a recommandé « perspicacité et objectivité » au cours des débats *sur le budget*. (LMir 193, p6).

On voit que, derrière des valeurs spatiales (6a) (le *GP* désigne le (locatif) lieu d'un contact par pesanteur et/ou par pression), temporelle 6.b (le *GP* est un repère temporel précis désignant l'espace-temps pendant lequel dure le procès) et notionnelle/fonctionnelle 6.c (le *GP* désigne la personne ou le mobile par rapport auquel s'évalue la position d'une autre personne ou d'un autre mobile), on peut identifier l'idéation de localisation comme étant le signifié de puissance de *sur*. En effet, la préposition dans (6a) exprime l'idée d'une localisation

spatiale. Le site *le sol* est le lieu sur lequel la cible *un appareil électrique* se situe. La préposition dans 6.b exprime l'idée de localisation d'un un repère temporel précis désignant l'espace-temps pendant lequel dure le procès. Le site *les dix prochaines années* marque la délimitation temporelle de la cible *les grands projets*. Et enfin, la préposition *sur* dans 6.c exprime l'idée de localisation notionnelle désigne la personne ou le mobile par rapport auquel s'évalue la position d'une autre personne ou d'un autre mobile. Le site *sur le budget* désigne le mobile par rapport auquel la cible *Le PAN* recommande « *perspicacité et objectivité au cours des débats* ». Ainsi les prépositions *sur* et *dans* ont comme signifié commun *l'idéation de localisation* duquel découle un ensemble de sens spécifiques en discours, selon les valeurs souhaitées par la visée de discours. Cette thèse n'est pas une critique de la signification en contexte des prépositions (thèse localiste) mais c'est plutôt une construction préférentielle en faveur de la théorie du signifié de puissance unique de la psychomécanique. En guise de conclusion, nous pouvons, à l'image de Bidaud (2010, p.37), schématiser en deux tableaux, comme suit, le signifié commun à la préposition *sur* et *dans*.

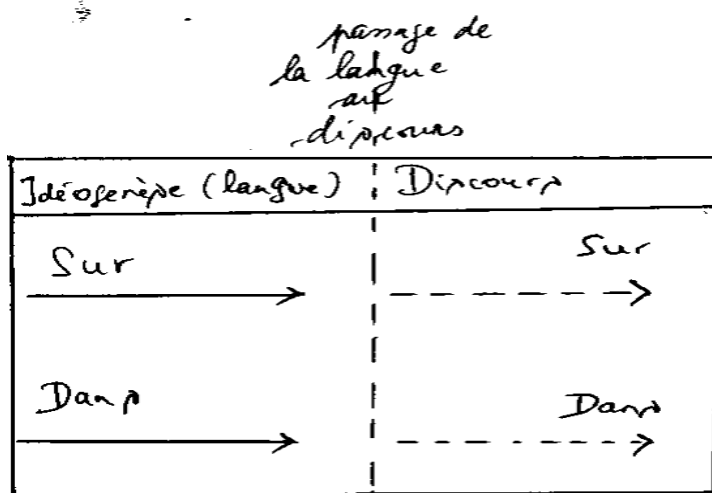


Schéma 2 : Le signifié de puissance de *sur* et de *dans* : l'idéation de localisation

Ce schéma représentatif des prépositions *sur* et *dans* signifient que celles-ci expriment en pensée (idéogénèse) *l'idée de localisation ou l'idéation de localisation*. Cependant au passage du niveau de la langue au discours, les deux prépositions expriment toujours parallèlement la localisation mais celle-ci peut avoir une pluralité d'effets de sens de type de localisation selon la visée de discours d'où les pointillés.

## Conclusion

Enfin de compte nous retiendrons donc la définition suivante de la préposition, (mot transprédicatif) que nous empruntons au Trésor de la Langue Française (1960) qui permet de cerner à la fois, son identité et sa norme d'usage, ses propriétés syntactico-sémantique et son lien avec son groupe ou syntagme prépositionnel :

Dans un énoncé X+ préposition (R) +Y, le morphème R est une préposition s'il remplit les conditions suivantes : c'est un morphème invariable. Il régit l'élément Y, qui est de nature nominale ou équivalente (infinitive, participiale). Y et R forment le groupe prépositionnel. Son apparition est liée à l'insertion de Y (complément / régime de la préposition) dans une construction X de rang supérieur. R possède un sens propre qui, avec le contexte, permet d'indiquer la nature de la relation entre X et Y (son apport sémantique consiste généralement à préciser les circonstances – locatives, temporelles, etc. – dans lesquelles la relation syntaxique s'établit).

Trésor de la Langue Française (1960, p.530)

Dans la perspective de notre étude, nous avons opté, pour un signifié de puissance commun à *sur* et à *dans* (R) qui s'énonce en termes d'idéation de mouvement. Cette identité, cette norme d'usage et cette interprétation du sens fondamental des prépositions, nous permet de nous inscrire dans la logique « dassienne » (2010), celle de la « dynamique et de la normativité de langue française en francophonie » relativement à son signifié en contexte.

## Références bibliographiques

- Bidaud, S. (2010). Le Problème du signifié des prépositions «à» et «de» en français et dans quelques langues romanes. *çédille revista de estudios franceses*, in Université de Bourgogne, pp. 58-70.
- Cervoni, J. (1984). Prépositions et continuum. *Modèles linguistiques*, 6, 2, pp. 87-98.
- Franckel, J. J. & Paillard, D. (2007). Grammaire des prépositions, tome 1. Paris-Gap, Ophrys, coll. L'Homme dans la langue.
- Imbs, P. & Quemada, B. (1960). Trésor de la Langue Française. Tomes VIII à XVI.
- Melis, L. (2003). La préposition en français. Paris, Orphys.
- Onguene, E. L. M. (2012). Innovation morphosyntaxique en presse écrite francophone : analyse de quelques emplois de la préposition dans les médias camerounais. *Faculté Arts, Lettres et Sciences Humaines Université de Yaoundé 1*, Cameroun.
- Pottier, B. (1962). Systématique des éléments de relation. Paris, Klincksieck.
- Pottier, B. (1976c). Sur le système des prépositions. *Le français moderne*, 29, pp. 1-6.
- Riegel, M. & al. (1997). Grammaire méthodique du français. Troisième édition, Paris, Presses Universitaires de France.
- Vandeloise, C. (1986). L'espace en français : des prépositions spatiales. Paris, Éditions du Seuil.
- Autre**
- Le Robert. 1998. *Dictionnaire de la langue française*, sous la direction d'Alain REY, Paris, dictionnaires Le Robert.